

DÉMARREUR
À
DISTANCE

AstroStart

GUIDE DE L'USAGER

SÉRIE 1000

**Modèles
1002 et 1003**



(English on reverse)



**Conçus pour tous
les véhicules munis
d'un moteur à
carburant diesel ou
à injection
d'essence et à
transmission
automatique.**



**NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN VÉHICULE
À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.**

**VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ
AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.**

CERTAINES FONCTIONS PEUVENT NÉCESSITER DU MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE (NON-INCLUS).

NOS DE BREVETS

CAN 1.130.426

É.-U. 4.345.554 - 5.614.883 -
5.617.819 - 5.673.017

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqu^é au Canada par:
Astroflex

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance AstroStart. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles.

Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance.

Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile.

Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

TABLE DES MATIÈRES

RÈGLES DE SÉCURITÉ	1
AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	1
LA TÉLÉCOMMANDE	2
UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE	2
CONFIRMATION DES COMMANDES	2
TABLEAU DES COMMANDES	3
COMMANDES DE DÉMARRAGE	3
DÉMARRAGE/ARRÊT	3
DÉMARRAGE	4
MODE CONTINU	5
MODE DE BASSE TEMPÉRATURE	6
COMMANDE DES VERROUS	6
TÉLÉCOMMANDE À 2 BOUTONS	7
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE	7
OUVERTURE DU COFFRE	7
TÉLÉCOMMANDE À 3 BOUTONS	7
VERROUILLAGE	7
DÉVERROUILLAGE	7
OUVERTURE DU COFFRE	7
DÉ/VERROUILLAGE AUTOMATIQUE	8
AUTRES FONCTIONS	8
PLAFONNIER	8
ANTIVOL	8
MINUTERIE DE DÉMARRAGE	9
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	10
INTERRUPTEUR DE CAPOT	10
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	10
REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	10
GARANTIE À VIE LIMITÉE	11
RÉGLEMENTATION	12

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire AstroStart qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque celui-ci n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement l'arrêt du moteur commandé par les dispositifs de sécurité. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 10).
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Procédez à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire AstroStart le plus près de chez vous.

AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « OFF ».
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position « PARK ».

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est alimentée par une petite pile alcaline de 12 volts (GP-23A) de longue durée.

La portée de votre télécommande peut être réduite si la pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

Grâce à un dispositif électronique d'apprentissage des codes, jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule. Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

(Télécommandes à 2 ou 3 boutons)

Pour bien transmettre les commandes, appuyez pendant deux secondes sur le bouton désiré. Le témoin lumineux de la télécommande clignotera le temps de transmettre votre commande.

Aucune commande ne sera exécutée si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps.

CONFIRMATION DES COMMANDES

Le système confirmera la réception de chaque commande en faisant clignoter les feux de position du véhicule.

Dans le présent guide, les confirmations sont écrites de façon abrégée, par exemple : (feux , 2 - klaxon, 1)

Cela signifie que les feux de position clignoteront deux fois et que le klaxon retentira une fois.

TABLEAU DES COMMANDES

COMMANDES	2 BTS	3 BTS	CONFIRMATION
DÉMARRAGE/ARRÊT			Feux, 1
DÉMARRAGE			Feux, 1 - Klaxon, 1 ♥
VERROUILLAGE			Feux, 1
DÉVERROUILLAGE (ANTIVOL)			Feux, 2
SENTINELLE	 &  ♣	 & 	Feux, 4 / 2 / 3
ARRÊT		 & 	Feux, 1
COFFRE ARRIÈRE	 &  ♣	 & 	Feux, 3 ♦

♥ La confirmation par klaxon nécessite un raccordement ou une pièce supplémentaire (non-inclus).

♦ La commande est ignorée si la clé de contact est à la position « ON » (Feux, 1).

♣ La commande «  &  » a été réglée sur: Sentinelle ou Coffre arrière .

COMMANDES DE DÉMARRAGE

DÉMARRAGE/ARRÊT

(Télécommande à 2 boutons)

Cette commande constitue à elle seule la raison d'être de votre démarreur à distance.

Elle vous permet en effet de faire démarrer ou de couper le moteur de votre véhicule sans que vous n'ayez à sortir.

Pour faire démarrer votre véhicule ou pour l'arrêter :

- appuyer sur le bouton «  » une fois (feux: 1).

Au démarrage: Les feux de position clignoteront une fois pour confirmer la réception de la commande puis demeureront allumés tout le temps que le moteur restera en marche*, c'est-à-dire 2, 4, 8, 16, 18 ou 36 minutes selon la programmation.

- Le temps de marche a été réglé pour :

Moteur à essence : 2 min. 4 min. 8 min. 18 min.

Moteur diesel : 4 min. 8 min. 16 min. 36 min.

À l'arrêt: Le moteur s'arrêtera et les feux de position s'éteindront.

Cette commande ne s'applique que lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance.

* Le temps de marche de 2 min. (4 min. dans le cas d'un véhicule diesel) n'est pas recommandé pour la plupart des véhicules si on ne prend pas la route à la suite du démarrage à distance.

DÉMARRAGE

(Télécommande à 3 boutons)

Cette commande constitue à elle seule la raison d'être de votre démarreur à distance. Elle vous permet en effet de faire démarrer le moteur de votre véhicule sans que vous n'ayez à sortir à l'extérieur.

- Appuyer sur le bouton «  » une fois (feux: 1; klaxon: 1).

Le moteur reçoit la commande de démarrer; les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande puis demeurent allumés tout le temps que le moteur restera en marche*, c'est-à-dire 2, 4, 8, 16, 18 ou 36 minutes selon la programmation.

Si le démarreur à distance est déjà en fonction au moment où la commande est émise, les feux de position clignoteront une fois pour confirmer la réception de la commande, le système donnera un coup de klaxon pour vous informer que le moteur est déjà en marche et le temps de marche reprendra au début.

- Le temps de marche a été réglé pour :

Moteur à essence : 2 min. 4 min. 8 min. 18 min.

Moteur diesel : 4 min. 8 min. 16 min. 36 min.

La confirmation par klaxon nécessite un raccordement ou des pièces supplémentaires (non-inclus).

SÉQUENCE DE DÉMARRAGE

Lorsque votre système reçoit une commande de démarrage valide, il règle le temps du contact d'allumage automatiquement en fonction du véhicule.

Pour les véhicules à carburant diesel, le démarreur à distance attend que le cycle de préchauffage du moteur soit terminé avant d'effectuer le démarrage.

Un temps maximum d'une minute est alloué au cycle de préchauffage, au bout duquel le démarreur à distance passe au cycle de démarrage.

- Si le moteur ne démarre pas

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer).

Après trois tentatives, il tombera automatiquement hors circuit et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

POUR CONDUIRE VOTRE VÉHICULE...

- N'appuyez pas sur la pédale de freins au moment d'entrer dans le véhicule; le moteur serait immédiatement coupé.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la à la position « ON ».



NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START »

- Prenez la route comme vous le feriez normalement.

MODE CONTINU

Le mode continu consiste à émettre une commande de « Démarrage » pendant que le moteur est maintenu en marche par la clé.

Cette fonction vous permet de laisser tourner le moteur même après avoir retiré la clé du contact.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage ou de climatisation en marche.

- Commandez le démarrage de votre véhicule pendant que le moteur est en marche sans appuyer sur les freins (feux: 1).

Les feux de position s'allumeront et vous pourrez retirer la clé. Le moteur tournera pendant la durée du temps de marche (voir DÉMARRAGE ou DÉMARRAGE/ARRÊT) puis, s'arrêtera de lui-même si vous ne retournez pas à votre véhicule.

Si le moteur tourne toujours lorsque vous revenez à votre véhicule (avant la fin du temps de marche programmé), mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON », puis prenez la route comme vous le feriez normalement.

Toutes les actions qui coupent normalement le moteur après un démarrage à distance (appui sur la pédale de frein, ouverture du capot, etc.) auront un effet similaire durant la période de marche en mode continu.

CE QUI COUPE LE MOTEUR

Pour votre sécurité, le moteur ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est enfoncée;
- la transmission est embrayée;
- le moteur s'emballe;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF);
- le moteur tourne trop lentement lors du cycle de démarrage.

L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (ON et OFF).

L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage. Il n'interrompt pas les autres commandes qui demeurent actives.



MODE DE BASSE TEMPÉRATURE

(Télécommande à 2 ou à 3 boutons)

Le mode de basse température, aussi nommé mode sentinelle, permet au système de faire démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous les -15° C (5° F).

Le moteur tournera pour la durée de temps programmée, puis le mode sentinelle fera une pause de 2½ heures pour ensuite faire de nouveau démarrer le moteur si la température est toujours sous les -15° C (5° F).

Toutes les actions qui coupent normalement le moteur après un démarrage à distance (appui sur la pédale de frein, ouverture du capot, etc.) auront un effet similaire durant la période de marche dans ce mode.

Pour activer ou désactiver cette commande :

- appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 4, 2 ou 3).

Les feux de position clignoteront quatre fois pour confirmer l'activation du mode et deux fois pour confirmer sa désactivation. Trois clignotements indiquent que le système n'est pas prêt (capot ouvert, interrupteur à la position « OFF », etc.).

L'appui sur la pédale de frein ou l'émission d'une commande de démarrage annule le mode sentinelle.

- Le temps de marche en mode sentinelle a été réglé pour:

Moteur à essence : 4 min. 8 min. 18 min.

Moteur diesel : 8 min. 16 min. 36 min.

Sur la télécommande à 2 boutons, cette commande peut être remplacée par la commande d'ouverture du coffre (consulter le tableau des commandes à la page 3).

- La commande «  &  » a été réglée sur: Sentinelle ou Coffre arrière .

COMMANDE DES VERROUS

Si votre véhicule est équipé d'une commande de verrouillage central des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées.

Ces fonctions sont optionnelles et peuvent nécessiter l'achat de matériel additionnel (non-inclus). Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.

TÉLÉCOMMANDE À 2 BOUTONS

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Sur la télécommande à deux boutons, les verrous passent à la position contraire (verrouillé ou déverrouillé), selon qu'ils se trouvaient verrouillés ou non et ce, chaque fois que la commande est émise.

La distinction entre le verrouillage et le déverrouillage se fait selon le nombre de clignotements émis par les feux de position.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portières:

- appuyez sur les boutons «  » (feux: 1 ou 2)

Les feux de position clignotent: une fois lorsque le verrouillage est activé ou deux fois lorsque le déverrouillage est activé.

OUVERTURE DU COFFRE

- Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 3).

L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si la clé est dans le contact à la position « ON ».

Dans ce cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Cette commande peut être remplacée par la commande « Sentinelle » (voir le tableau des commandes à la page 3).

- La commande «  &  » a été réglé sur: Sentinelle ou Coffre arrière .

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

TÉLÉCOMMANDE À 3 BOUTONS

VERROUILLAGE

- Appuyez sur le bouton «  » (feux: 1).

Le verrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

DÉVERROUILLAGE

- Appuyez sur le bouton «  » (feux: 2).

Le déverrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la réception de la commande.

OUVERTURE DU COFFRE

- Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 3).

L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

SÉRIE 1000

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si la clé est dans le contact à la position « ON ».

Dans ce cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande.

Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

DÉ/VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « ON », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée. Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « ON » à « OFF » ou lorsque le mode continu est activé.

Cette fonction est active n'est pas active .

AUTRES FONCTIONS

PLAFONNIER

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 35 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise. Le délai de 35 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ».

Cette fonction est optionnelle et nécessite un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

Cette fonction est active n'est pas active .

ANTIVOL

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol. Ce dernier consiste en une sortie capable de commander un relais qui, lorsque activé, coupe tout circuit nécessaire pour le fonctionnement du véhicule (raccordement optionnel).

L'antivol s'active automatiquement une minute après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « ON »).

MISE HORS FONCTION : L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous actionnez la commande « Déverrouillage ».

Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « ON » en deçà d'une minute, le système se réactive automatiquement, empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact.

Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant qu'il est en mode ANTIVOL ACTIF.

Cette fonction est active n'est pas active .

MINUTERIE DE DÉMARRAGE

Une minuterie (RST-2, accessoire optionnel) peut être ajoutée à votre système, pour que celui-ci démarre votre véhicule selon un horaire pré-programmé.

Cette minuterie est neutralisée lors d'un démarrage par la télécommande ou lorsque le mode sentinelle est mis en fonction.

Cette neutralisation prend fin d'elle-même à l'échéance du temps de marche ou lorsque le mode sentinelle est désactivé.

La minuterie ne peut pas être raccordée au système si celui-ci commande un moteur diesel.



VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.
- Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot.

Si le moteur ne s'arrête pas sur-le-champ, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

S'il s'avère impossible de déplacer le levier de vitesses de la position « P » à moins que la clé ne se trouve dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Si, par contre, vous arrivez à déplacer le levier sans que la clé ne soit dans le contact, procédez à cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ». Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si, dans les dix (10) secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous deviez remplacer ou survolter la batterie:

Placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.

Si la polarité est inversée lors du survoltage, vous risquez d'endommager votre démarreur à distance de façon permanente.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

Démarrateurs à distance ASTROSTART

Astroflex Inc., le fabricant des démarrateurs à distance AstroStart (le *produit*), garantit à l'utilisateur-acheteur initial que les divers modules de contrôle du produit protégés à l'aide de fusibles (les *modules*) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'œuvre tant que l'utilisateur-acheteur initial demeure propriétaire en permanence de l'automobile sur laquelle le produit a été installé à l'origine et que ce produit soit demeuré installé sans interruption sur l'automobile pendant la période de garantie. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Astroflex réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions données plus loin) les modules ou toute partie de ceux-ci s'avérant défectueux.

Accessoires ASTROSTART

Astroflex garantit à l'utilisateur-acheteur initial qu'elle réparera tout accessoire AstroStart installé en même temps que le produit (un *accessoire*) qui se révèle défectueux par suite d'un vice de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur-acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle l'accessoire a été installé à l'origine et que l'accessoire soit demeuré installé en permanence sur l'automobile.

Limites de la garantie

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des modules ou des accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée, la date du fabricant indiquée par le numéro de série du produit ou de l'accessoire visé par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- L'installation, la réparation et le service des modules ou des accessoires couverts doivent être exécutés par un technicien agréé de Astroflex.

La garantie est nulle si

- Le produit (i) est défectueux ou a été endommagé par suite d'un accident, de négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Astroflex, (ii) a été modifié de quelle que façon que ce soit, (iii) a été installé ou réparé par quiconque autre qu'un technicien agréé, ou (iv) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

Éléments non couverts par la garantie

- Les coûts d'enlèvement du produit ou d'un accessoire, de l'envoi à Astroflex du produit ou de l'accessoire défectueux, du retour du produit ou de l'accessoire réparé ainsi que de l'installation du produit ou de l'accessoire réparé ou remplacé.
- Les accumulateurs ou les piles.

Responsabilités du propriétaire

- Le propriétaire doit remettre une preuve écrite de l'achat du produit ou de l'accessoire, indiquant la date de l'achat, le nom de l'installateur et le nom de l'acheteur.
- Le propriétaire doit envoyer le produit ou l'accessoire défectueux par courrier affranchi à Astroflex, à l'adresse donnée ci-dessous et rembourser les frais de courrier pour le retour du produit ou de l'accessoire.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, VERBALES, ÉCRITES, EXPRESSES OU IMPLICITES. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE. LES OBLIGATIONS DE ASTROFLEX AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LA RESPONSABILITÉ DE ASTROFLEX, QU'IL S'AGISSE D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, CIVILE AUX TERMES DE LA GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'UNE UNITÉ INDIVIDUELLE DONT LA DÉFECTUOSITÉ SERT DE FONDAMENT À LA RÉCLAMATION. ASTROFLEX N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE QUELQUE MANQUE À GAGNER QUE CE SOIT, PERTE D'UTILISATION, D'ACCESSOIRE OU D'ÉQUIPEMENT OU D'AUTRES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Les exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant la limitation au transfert ou à la cession peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également vous prévaloir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Astroflex Inc.

1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec)
JOB 250
Canada

RÉGLEMENTATION



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible,
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.


Astroflex Inc.
1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
J0B 2S0


Astroflex
ELECTRONIC CORP.
516A Elm Street
Manchester, NH 03101
USA

<http://www.info@astroflex.com>

Note: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changements sans préavis.